

Novèlas d'ací !

Le bulletin d'informations de la CCBG

RECRUTEMENT : trois postes à pourvoir et accueil d'une collaboratrice

- Dans le cadre du remplacement d'un agent en congés pour une période de quatre mois, le syndicat **Bil Ta Garbi**, qui valorise et traite les déchets pour la CCBG, recrute **un(e) animateur/trice en réduction et tri des déchets** pour les pôles d'Amikuze et du Béarn des gaves. Pour en savoir plus, consultez l'offre d'emploi en PJ ou sur son site Internet ► <https://www.biltagarbi.com/blog/2024/06/07/rejoignez-nous/>
- Gérée par la CCBG, l'école de musique de Salies-de-Béarn recherche **deux professeurs** de « musiques actuelles, musiques du monde et jazz » pour la rentrée 2024 : un(e) pour des cours complémentaires de **piano** et un(e) autre pour des **cours de chants**, qui auront tou(te)s deux la chance de rejoindre des élèves studieux et des collègues dynamiques ! Les offres d'emploi sont à consulter en PJ ou en ligne ► <https://urlz.fr/dGcB> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTE À TAILLE HUMAINE » – Ligne « RECRUTEMENT »).
- Dans un souci de continuité des projets de développement économique et touristique en Béarn des gaves, la CCBG a souhaité remplacer un agent en congés pour une période de cinq mois. Aussi, ce 17 juin, **Anne Garçon** est arrivée à *La Station* en tant que chargée d'animation économique. Joignable par téléphone, au 06 49 00 55 28, ou par courriel : anne@espace-station.fr, elle participe, sous la responsabilité de Stéphanie Philippe, à la mise en œuvre du volet « animation économique et touristique » du territoire.

COLLECTE DES DÉCHETS : jour férié (15 août)

Rappel : le ramassage des déchets a systématiquement lieu les jours fériés, excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, pour lesquels votre calendrier mentionne si la collecte est avancée ou reportée. Il aura donc bien lieu normalement le jeudi 15 août.

Les calendriers de collecte des déchets sont consultables et/ou téléchargeables sur notre site Internet ► <https://urlz.fr/a5NT> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « COLLECTE DES DÉCHETS »). Disponible sur demande dans tous les points d'accueil de la CCBG, leur **version imprimée** peut également être retirée dans chacune des 53 mairies du Béarn des gaves.

RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE : un seul numéro, le 0 806 000 426

Depuis cet été, THD 64, l'entreprise en charge du déploiement et de la maintenance du réseau public de fibre optique dans tout le département des Pyrénées-Atlantiques, propose un suivi personnalisé pour faciliter l'accès à ses services.

Afin que les particuliers comme les entreprises puissent obtenir des réponses rapides et pertinentes à leurs sollicitations, THD 64 a en effet créé un centre de service accessible via un numéro téléphonique.

Joignables directement au moyen d'un **numéro dédié non surtaxé** (le **0 806 000 426**) sur des plages horaires quotidiennes (**du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30**), leurs conseillers sont des professionnels de l'accompagnement du client qui maîtrisent les technologies de la fibre.

Qu'il s'agisse de s'informer sur les modalités de raccordement au réseau fibré, de tester l'éligibilité d'une adresse, de signaler la dégradation d'infrastructures télécoms de fibre optique sur la voie publique ou encore de déclarer un projet immobilier neuf... toutes les questions y sont analysées en détail et trouveront une réponse adaptée et personnalisée.

Nota bene : en cas de problématiques liées au service après-vente des offres commerciales des opérateurs ou liées aux échecs de raccordement, il est recommandé, dans un premier temps, de contacter son fournisseur d'accès à Internet. Dès lors qu'un ticket d'incident inter-opérateurs aura été créé par celui-ci auprès des services de THD 64, leurs conseillers seront en mesure d'apporter des informations sur l'évolution du dossier en cours.

PISCINE DE NAVARRENX : fermeture exceptionnelle

En raison des festivités locales de Navarrenx, la piscine communautaire est mise à la disposition du Comité des fêtes pour l'organisation de jeux aquatiques à destination des enfants. Elle sera donc **fermée au public le lundi 12 août, de 15 h à 17 h**, mais reste ouverte de 10 h 30 à 12 h 15 et de 17 h 30 à 19 h. Merci pour votre compréhension.

Pour plus d'informations (horaires, tarifs, etc.), merci de consulter le site Internet de la CCBG ► <https://urlz.fr/cQGt> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ÉQUIPEMENTS SPORTIFS » – Pastille « PISCINES »).

COLLECTE DES DÉCHETS : Mendixka, vers le 100 % biodéchets !

Daniel Arribère, vice-président de la CCBG délégué à l'environnement, également vice-président du syndicat Bil Ta Garbi en charge de la valorisation organique des déchets, a présenté, lors d'une conférence de presse ce 24 juillet, la modification d'activité de l'UVO (unité de valorisation organique) des ordures ménagères du pôle Mendixka installé à Charritte-de-Bas. En effet, les dernières avancées réglementaires, la baisse continue des quantités d'ordures ménagères et la nouvelle stratégie territoriale pour la gestion des biodéchets offrent à cet équipement l'opportunité de se spécialiser dans la valorisation des restes alimentaires et déchets verts de jardin. Au second semestre 2025, cette installation ne traitera plus d'ordures ménagères sur site (cf. communiqué de presse en PJ).

ÉCOLES DE MUSIQUE & DE DANSE : la rentrée se prépare...

Les équipes pédagogiques des écoles de musique et de danse situées en Béarn des gaves préparent déjà leur rentrée !

Pour plus d'informations (inscriptions, permanences, date de reprise des cours, etc.) ► <https://urlz.fr/iis8> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « CULTURE & ESPACE NUMÉRIQUE » – Pastille « MUSIQUE & DANSE »).

Contacts de l'ensemble de écoles de musique & de danse du territoire :

- **Asec** (Association Sauveterre Espace Culturel), par téléphone, au 05 59 67 30 71, ou par courriel : asec64@gmail.com
- Association **Chancaires** de Saint-Pé-de-Léren, par téléphone, au 07 68 79 01 37, ou par courriel : chancaires@gmail.com
- **École de musique** de Salies, par téléphone, au 05 59 38 10 70, ou par courriel : ecole.musique.salies@ccbearndesgaves.fr
- Association **Musiques et Danses** à Navarrenx, par téléphone, au 06 59 51 13 74, ou par courriel : dmnavarrenx@gmail.com

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS : à table !

Conjointement organisés avec la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques, et avec le concours des communes participantes, les quatre marchés de producteurs de pays estivaux du Béarn des gaves garantissent la vente directe du producteur au consommateur, sans intermédiaire, avec en prime, la convivialité et l'échange. Partage et bonne humeur seront donc de nouveau au rendez-vous :

- le 26 juillet, place du marché, à **Navarrenx**.
- le 9 août, place de la salle des fêtes, à **Narp**.

Comme à l'accoutumée, il sera possible de consommer son repas sur place avec, pour une action éco-citoyenne, les contenants et couverts personnels qui sont les bienvenus !

Rendez-vous autour de ces grandes tablées pour y consommer des produits du terroir, spécialement préparés par les producteurs eux-mêmes, le tout dans une ambiance festive, afin de renouer le contact, de favoriser la consommation en circuit court et de soutenir les professionnels dans leur activité.

Contact : **Élise Darrichon**, chargée de mission développement économique et touristique à la CCBG
Adresse courriel : elise@espace-station.fr / Téléphone : 07 54 38 04 47 - 05 59 09 46 31

Et retrouvez les autres MPP ici ► www.marches-producteurs.com

SENSIBILISATION AU TRI : chaque geste compte !

Les serviettes et mouchoirs en papier, ainsi que l'essuie-tout, apportent de la matière au composteur ; mais s'ils sont souillés par un produit chimique (lave-vitre, produits ménagers, etc.), ils sont plutôt à jeter aux ordures ménagères, et non dans le bac de tri.

Tous les textiles (vêtements, linge de maison, etc.) et les chaussures, même abîmés, déchirés ou troués, mais non souillés, doivent être déposés, en sac, dans les bornes à textiles, et non dans le bac à couvercle noir ou jaune. Et s'ils sont en bon état, ils peuvent être donnés à des associations (Aïma, Croix-Rouge, Secours catholique, etc.).

Trier, ce n'est pas compliqué !

FESTIVITÉS : gestion des déchets

Pour mieux gérer les déchets lors de manifestations publiques, passons au durable !

- Pour une demande de **250 verres réutilisables, minimum, nettoyage compris**, la réservation s'effectue directement ici ► <https://www.biltagarbi.com/commande-de-gobelets/>
- Pour les événements en nécessitant **jusqu'à 500 et sous réserve du stock disponible**, il est possible de bénéficier d'un prêt de gobelets de la CCBG (le lavage et le transport restant à la charge de l'organisateur) en complétant ce questionnaire ► <https://urlz.fr/m0Wr> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « INFORMATIONS PRATIQUES » – Pastille « GESTION DES DÉCHETS POUR LES FESTIVITÉS »).

Le geste en plus : avant de les commander, pourquoi ne pas encourager les festivaliers, coureurs, marcheurs, parents, élèves, spectateurs, etc. à venir avec leur propre verre réutilisable pour un événement zéro impact (pas de transport, de lavage ou de stockage et une belle sensibilisation à la réutilisation !).

Il est également possible de réserver directement des **conteneurs (ordures ménagères et tri sélectif)** auprès de la CCBG pour une mise à disposition temporaire sur la durée de la manifestation. Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/m0Wr> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « INFORMATIONS PRATIQUES » – Pastille « GESTION DES DÉCHETS POUR LES FESTIVITÉS »).

Nos ARTD (animatrices en réduction et tri des déchets) en Béarn des gaves : **Christel Casamayor** ► christel.casamayor@biltagarbi.fr ou **Coline Durand** ► coline.durand@biltagarbi.fr peuvent également apporter leurs conseils (pour de l'affichage, par exemple).

ACCUEILS DE LOISIRS : le plein d'activités !

Tout au long de l'été, les accueils de loisirs de Navarrenx, Salies et Sauveterre accueillent les enfants à partir de 3 ans. Chacun a préparé son programme : défis sportifs, ateliers créatifs, de cuisine, sorties à vélo, à la piscine... Des mini-camps de 2 à 5 jours sont également proposés.

Découvrez les programmes en détail élaborés par les ALSH ► <https://urlz.fr/eOee> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « PETITE ENFANCE & JEUNESSE » – Pastille « ACCUEILS DE LOISIRS »).

Vacances multi-activités pour les 9-14 ans

Les accueils de loisirs de la CCBG organisent un séjour « Kanton Lanta », sous la tente, à Audaux, du 5 au 9 août, avec un programme riche et varié : piscine, *hydrospeed*, *escape game*, parcours sportif... Tarif : 110 € par enfant.

Inscription par courriel ou par téléphone auprès des ALSH de Navarrenx ou de Salies (coordonnées ci-dessous).

Contacts de l'ensemble des accueils de loisirs du territoire :

- ALSH de **Navarrenx** : **Élodie Persillon**, par téléphone, au 06 80 18 18 87, ou par courriel : alsh.navarrenx@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Saint-Pé-de-Léren** : **Marina Cazalon**, par téléphone, au 06 33 91 43 75, ou par courriel : marinacazalon@gmail.com
- ALSH de **Salies** : **Laurane Thierry**, par téléphone, au 06 78 68 02 41, ou par courriel : alsh.salies@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Sauveterre** : **Claire Sarcou**, par téléphone, au 06 32 05 01 94, ou par courriel : alsh.sauveterredebearn@gmail.com

PARENTS : rendez-vous à ne pas manquer !

Massages pour bébés, ateliers créatifs, jeux de société... toutes les animations à destination des parents du Béarn des gaves sont à retrouver dans **Le Rendez-Vous des familles**. Ce support bimestriel, nouvellement créé par la CCBG en collaboration avec les associations locales et les partenaires institutionnels, vise à centraliser l'ensemble des informations concernant les familles (sorties, loisirs, parentalité) sur un même document.

Le calendrier des actions est à consulter/télécharger ici ► <https://bit.ly/4coZW6p> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « ACTUALITÉS » – Pavé « LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES »).

LA STATION : encourager l'innovation et l'expérimentation

Chaque mois, le pôle économique du Béarn des gaves propose plusieurs animations, à *La Station*, à Sauveterre-de-Béarn (parcours, lab', café de la comm', ateliers du numérique, etc.), abordant des thématiques riches et variées, à destination des **porteurs de projets** et des **professionnels** du territoire pour les aider dans la communication et le développement de leur entreprise. N'hésitez pas à consulter le programme et à vous inscrire : <https://www.espace-station.fr/evenements>

Contact : **Marianne Pierre**, animatrice du réseau des professionnels en Béarn des gaves, par téléphone, au 07 55 61 21 74, ou par courriel : marianne@espace-station.fr

COLLECTE DES ENCOMBRANTS sur tout le territoire !

Effectuée sur l'ensemble du Béarn des gaves et gratuite pour l'utilisateur, la collecte en porte-à-porte des encombrants (acceptés en déchetterie) est réservée aux personnes âgées de plus de 70 ans et à celles en situation de handicap. Six passages par an pour le secteur de Salies-de-Béarn et quatre pour chacun des deux secteurs de Navarrenx et Sauveterre-de-Béarn sont proposés, dont voici les dates à venir en 2024 :

- Secteur de **Navarrenx** : les vendredis 6 septembre et 8 novembre.
- Secteur de **Salies-de-Béarn** : le jeudi 1^{er} août et les mercredis 2 octobre et 4 décembre.
- Secteur de **Sauveterre-de-Béarn** : les mercredis 4 septembre et 6 novembre.

La demande d'accès au service « enlèvement des encombrants » s'effectue sur inscription par téléphone (05 59 38 30 46), par courriel (accueil@ccbearndesgaves.fr) ou par courrier (CCBG – 289, route d'Orthez – 64270 SALIES-DE-BÉARN), au moins une semaine avant la date de ramassage souhaitée et en fournissant la photocopie de la carte d'identité ou de la carte d'invalidité. La quantité récupérée ne peut excéder 2 m³ par foyer et par passage, avec un maximum de deux collectes par an pour chaque foyer concerné, les déchets devant être sortis sur la voie publique la veille du jour de ramassage. La CCBG se réserve le droit de proposer une date supplémentaire en cas de fortes demandes.

Rappel :

Théoriquement, tout magasin doit reprendre gratuitement un DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique) pour l'achat d'un nouveau (principe du « un pour un »).

Quant aux meubles de rangement (armoire, buffet, bibliothèque, etc.) ou de confort (siège, canapé, literie, etc.), il faut se renseigner lors de l'achat du nouveau en magasin. Certains commerces proposeront leur reprise à cette occasion quand d'autres, selon leur superficie et leur nature, récupéreront du mobilier même sans obligation d'achats.

Enfin, il existe également des solutions alternatives pour se débarrasser de meubles encore en bon état : dépôts-ventes, dons, plateformes de revente, bouche-à-oreille, etc.

Pour plus d'infos sur la collecte et la gestion des déchets ► <https://urlz.fr/a5NT> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « COLLECTE DES DÉCHETS »).

L'ESPACE NUMÉRIQUE DU BÉARN DES GAVES : pour un accompagnement adapté

Dans ce lieu d'apprentissage, de pédagogie et d'initiation, ouvert à tous, chacun peut bénéficier d'un accès à des ordinateurs et à une connexion Internet haut débit, mais aussi et surtout d'un accompagnement et d'un soutien, adaptés à son rythme et à son niveau, pour gagner en autonomie dans le numérique et ses outils, que ce soit l'ordinateur, la tablette ou le téléphone portable.

Rendez-vous, donc, à l'espace numérique du Béarn des gaves pour :

- Participer à un atelier thématique « Découvrir l'intelligence artificielle avec ChatGPT » qui offre la possibilité de tout savoir sur l'IA (intelligence artificielle) et d'expérimenter ChatGPT en découvrant comment ce programme informatique peut générer du texte (un poème, un courriel, un exposé, etc.) ou bien répondre aux questions de manière fluide et naturelle. Mais c'est aussi l'occasion d'échanger autour du potentiel et des limites de cet outil lors d'un atelier accessible sur demande, aussi bien en individuel qu'en collectif.
- Tout savoir sur la protection de la vie privée en ligne, les achats sur Internet, l'entretien de l'ordinateur, etc.
- Demander de l'assistance pour des problèmes d'usage (retrouver un mot de passe, accéder aux comptes en ligne pour les démarches administratives, etc.).
- Suivre un parcours d'initiation ou de perfectionnement.

Ne pas hésiter à contacter le médiateur numérique pour s'inscrire !

Un accompagnement en informatique adapté à vos besoins... en lien avec France services Béarn des gaves

L'accueil se fait sans rendez-vous :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (entrée latérale : rue de la Fontaine) : le mercredi, de 10 h à 13 h, et le vendredi, de 14 h à 17 h.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de la Maison des services (2, avenue Al Cartero) : le lundi, de 10 h à 13 h, et le jeudi, de 14 h à 17 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la maison Rospide (place Royale) : le mardi, de 14 h à 17 h, et le jeudi, de 10 h à 13 h.

Contact : **Nathan Hostier**, médiateur numérique,
par téléphone, au 07 54 38 11 51, ou par courriel : espacenumerique@ccbearndesgaves.fr

Pour plus d'infos (tarifs, services proposés, etc.) ► <https://urlz.fr/h086> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « CULTURE & ESPACE NUMÉRIQUE » – Pastille « ESPACE NUMÉRIQUE »).

COLLECTE DES DÉCHETS : facturation de la RI

La première facture de la RI (redevance incitative) a été harmonisée entre les résidences principales et secondaires : tenant compte du volume du bac à couvercle noir (ou de l'utilisation des abris-bacs collectifs), celle-ci correspond désormais à un acompte de **70 % de l'abonnement au service de l'année en cours** (part fixe) et est envoyée aux propriétaires du Béarn des gaves fin mai/début juin.

Pour rappel, cet abonnement inclut :

- l'accès aux trois déchetteries du Béarn des gaves (ainsi qu'à ses trois plateformes de déchets verts et à ses deux sites à gravats) ;
- la récupération du verre en apport volontaire ;
- la collecte des déchets recyclables (bac à couvercle jaune ou sacs jaunes) sans comptabilisation du nombre de levées ;
- 9 levées du bac à couvercle noir (ou 36 dépôts en abris-bacs) pour l'année complète ;
- la mise à disposition d'un composteur qui permet de diminuer sa poubelle de 30 % en moyenne ;
- les actions de prévention, les frais de gestion et de fourniture des équipements, ainsi que ceux de collecte et de traitement de l'ensemble de ces services.

Comme stipulé au dos de la facture, plusieurs possibilités de règlement sont possibles :

• Chèque

Libellé à l'ordre du *Trésor public*, à envoyer au centre d'encaissement de Rennes avec le TIP (non signé et non agrafé) joint à la facture, sans autre document.

• TIP (titre interbancaire de paiement)

TIP au bas de la facture à découper, dater et signer pour envoi au centre d'encaissement de Rennes (enveloppe jointe) accompagné d'un RIB (relevé d'identité bancaire) si celui-ci n'apparaît pas sous l'emplacement des date et signature. Et si jamais le RIB déjà indiqué est erroné, renvoyer le nouveau avec le TIP daté et signé.

• Espèces (limité à 300 €) ou carte bancaire

Auprès des buralistes partenaires (<https://www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite>), muni du QR code mentionné en bas à gauche de la facture.

• Virement bancaire

À verser sur l'IBAN FR57 3000 1006 22E6 4100 00000 084, en indiquant le numéro de facture (mentionné en haut à gauche de celle-ci) et l'intitulé « Déchets ».

• Internet

Paiement en ligne sur www.payfilp.gouv.fr avec les références de la facture mentionnées en haut à gauche de celle-ci.

• Prélèvement automatique

Pour régler la prochaine facture en toute tranquillité, il suffit d'adhérer au service de prélèvement en demandant le formulaire Sepa auprès de la CCBG ou en le téléchargeant sur : <https://www.ccbearndesgaves.fr/paiement> (autorisation à compléter et à retourner à la CCBG, accompagnée d'un RIB).

Aucun règlement ne peut être effectué à l'accueil de la CCBG.

À la réception de la facture, si besoin, vous pouvez contacter le service Environnement de la CCBG, **par courriel de préférence**, en indiquant bien vos coordonnées (nom, prénom et adresse complète), un numéro de téléphone, ainsi que le numéro de votre facture. Vous serez rappelé dès que possible.

- Adresse courriel : accueil@ccbearndesgaves.fr / Téléphone : 05 59 38 30 46
- Plus spécifiquement, pour une modification ou un changement de bacs, de propriétaire ou de locataire, un emménagement ou un déménagement (fournir l'attestation de vente ou bien la date de départ ou d'arrivée pour un locataire) : **Delphine Beaucoueste**
Adresse courriel : technique.dotation@ccbearndesgaves.fr / Téléphone : 05 59 66 09 43 - 07 84 26 60 41

Vous pouvez également vous rendre au siège de la CCBG (289 route d'Orthez, à Salies-de-Béarn), **lors des permanences Environnement**, les mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour plus d'infos sur la redevance incitative ► <https://urlz.fr/cg6v> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « REDEVANCE INCITATIVE »).

FRANCE RÉNOV' BÉARN DES GAVES : pour les projets de travaux

Tout administré du Béarn des gaves peut bénéficier de conseils personnalisés, indépendants et gratuits pour l'accompagner dans ses travaux de rénovation énergétique de l'habitat tels que l'amélioration de l'isolation et/ou du système de chauffage, ou bien la diminution des factures énergétiques.

Pour cela, inscrivez-vous auprès de l'accueil de la CCBG, au 05 59 38 30 46, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Conseillère de la plateforme France Rénov' proposée par la CCBG avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine, **Virginie Sallaberry** vous recontactera alors pour répondre à vos questions et vous guider concrètement dans votre projet.

Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/hrnr> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « AMÉLIORATION DE L'HABITAT »).

FRANCE SERVICES EN BÉARN DES GAVES : simplifiez-vous la vie !

Gratuit et confidentiel, France services Béarn des gaves guide et accompagne tous les usagers dans leurs démarches auprès des 11 organismes suivants : la Caf, la MSA, la CPAM, la Carsat, France Travail, la Direction des finances publiques, France titres, le chèque énergie, France Rénov', La Poste et le point-justice. L'ouverture de cet espace porté par l'Intercommunalité marque le retour d'un service public de proximité, plus humain et plus accessible, qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Un exemple d'accompagnement ? Vous avez programmé un voyage dans un pays de l'Union européenne et vous devez déposer une demande d'obtention de la CAEM (carte européenne d'assurance maladie) qui permettra, si besoin, une prise en charge des soins lors de votre séjour.

Une organisation multisite... en lien avec l'Espace numérique du Béarn des gaves

Les permanences ont principalement lieu sur rendez-vous :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (14, rue Saint-Germain) :
le mardi, sans rendez-vous, de 14 h 30 à 16 h 30, et le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux du Pôle social (4, rue des Jardins) :
le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que les mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la mairie (place Royale) :
les mardi et jeudi, de 14 h à 17 h.

Contact : **Cécile Courbet**, conseillère France services,
par téléphone, au 07 55 61 40 29, ou par courriel : franceservices@ccbearndesgaves.fr

Attention : France services Béarn des gaves est fermé, pour congés, du 31 juillet au 18 août inclus et les permanences sans rendez-vous du mardi après-midi ne sont pas assurées depuis le 30 juillet jusqu'au 27 août 2024 inclus. Merci pour votre compréhension.

Pour plus d'infos sur ce service ouvert à tous ► <https://urlz.fr/hrk3> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « FRANCE SERVICES »).

MOBILITÉ : EN ABAN ! Se déplacer en Béarn des gaves

EN ABAN ! Comment l'utiliser ?

- Appelez le numéro Cristal **0 970 870 870** (appel non surtaxé) du lundi au samedi (hors jours fériés), de 8 h à 19 h.
- Réservez, au plus tard, la veille du trajet, avant 17 h, un aller simple ou votre aller/retour.
- La CCBG envoie un véhicule vous chercher **du mardi au samedi** (hors jours fériés), aux lieu, date et heure définis par téléphone avec la centrale de réservation et vous déposer au point de destination choisi.
- Réglez votre trajet au chauffeur, par carte bancaire ou en espèces, lors de la montée.
- Voyagez en toute sérénité.

EN ABAN ! Pour aller où ?

L'utilisateur est pris en charge dans l'une des 53 communes du Béarn des gaves ou bien en gares d'Orthez ou de Puyoô, à l'emplacement déterminé lors de la réservation du trajet, et conduit vers l'un des **6 principaux centres d'intérêt de proximité** que sont Carresse-Cassaber, Navarrenx, Rivehaute, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Susmiou, ou bien en ces mêmes **gares**. Pour chaque aller, le retour est possible dans un délai de 30 jours.

Dans certains cas, il est même possible d'être **pris en charge juste au pas de sa porte** (personnes à mobilité réduite, en situation de handicap moteur ou âgées de plus de 70 ans, etc.) et **déposé près du lieu souhaité**.

De plus, il est possible d'**utiliser le TÂD dès 11 ans** pour les enfants non accompagnés, mais avec une [autorisation parentale](#).

EN ABAN ! Et quand ?

Du mardi au samedi (hors jours fériés), **de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**.

EN ABAN ! Combien ça coûte ?

Trajet simple	2,30 €
Trajet aller-retour	4 €
Trajet simple depuis ou vers une gare	5 €
Trajet simple Carte solidaire (délivrée par la région Nouvelle-Aquitaine)	0,40 €
Enfants de moins de 11 ans, accompagnateurs PMR (personne à mobilité réduite) et anciens combattants	GRATUIT
La correspondance avec les lignes régulières du réseau routier régional est gratuite et autorisée dans une durée de deux heures, mais les abonnements scolaires ne sont pas valables pour emprunter le transport à la demande.	

Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/oCe9> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « TRANSPORT À LA DEMANDE »).